



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements

Question écrite n° 1893

Texte de la question

M Andre Berthol attire l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, charge de la jeunesse et des sports, sur le peu de cas fait par ses services quant a l'encadrement et au devenir de la section Sports etudes de Saint-Avold (Moselle). Cette section fonctionne au lycee technique Charles-Jully, en association avec les etablissements scolaires du secteur, et compte dans ses rangs grace au concours de l'Union cycliste du bassin houiller, club support, les espoirs du cyclisme tels que Catherine Marsal, championne du monde, Emmanuel Schuck, vainqueur national du kilometre Rustines, Sylvain Bardot, vice-champion de France de vitesse et Carine Dubois, championne de France cadette. Or le secretariat d'Etat charge de la jeunesse et des sports ne souhaite apparemment plus assurer les vacations, se desengageant d'une mission essentielle, le comite regional de cyclisme n'a quant a lui pas les moyens de prendre en charge l'educateur diplome ; on s'achemine donc vers une possibilite d'encadrement pour un an par un professeur de gymnastique du lycee. Il lui demande les mesures qu'il envisage de prendre afin de permettre a la section Sports etudes de Saint-Avold, eu egard aux bons resultats de ses coureurs, d'assumer correctement et completement sa mission.

Texte de la réponse

Reponse. - La section Sport-etudes de cyclisme implantee au lycee de Saint-Avold ne figure pas sur la carte officielle des sections Sport-etudes pour l'annee 1988-1989. Cette carte est etablie annuellement au niveau national par une commission associant le ministere de l'education nationale et le secretariat d'Etat a la jeunesse et aux sports. Les sections Sport-etudes, dont cette instance decide l'ouverture, recoivent annuellement des deux ministeres concernes des moyens pour assurer leur fonctionnement. La classe sportive implantee au lycee de Saint-Avold a ete creee a la suite d'une initiative essentiellement locale. Toutefois les services du secretariat d'Etat charge de la jeunesse et des sports et, en particulier, la direction departementale de la jeunesse et des sports de la Moselle, conscients de la qualite des resultats obtenus, ont mis en place les moyens necessaires au recrutement de M Vilmouth, jeune cadre titulaire d'un brevet d'Etat d'educateur sportif, qui sera desormais charge de l'encadrement de la section Sport-etudes.

Données clés

Auteur : [M. Berthol Andr•](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1893

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 1988, page 2446